

Le Pass'Partout



Sommaire

ÉDITORIAL p. 3

LA VIE COMMUNALE

Photos événements..... p. 4
Informations municipales..... p. 5 à 7
Repas de quartiers..... p. 8
Bibliothèque municipale..... p. 9

LA VIE PRATIQUE

Notre vie quotidienne p. 10
Adresses et numéros utiles p. 11 et 12
Documents administratifs p. 13 et 14

LA VIE SCOLAIRE

La vie de l'école..... p. 15
Le Sou des écoles..... p. 16

HISTOIRE LOCALE

Le monument aux morts p. 17

NATURE ET ENVIRONNEMENT p. 18

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes p. 19
Associations Communales p. 19
Carterie / B. F. T. p. 20
Mémoire et patrimoine / Yoga p. 21
Club de l'amitié / Club photo p. 22
Gym / F. N. A. C. A. p. 23
Volley / Éducation canine p. 24
A. C. C. A. p. 25

LA VIE INTERCOMMUNALE

Le Centre Social « Les 4 vents »..... p. 26 et 28
Le S. A. S. S..... p. 29
Tennis Club de la Sanne p. 30
La Sanne Foot..... p. 31
Chorale / L'Association « Mas des champs » p. 32
L'actu de la C. C. P. R. p. 33
Lu Z'Arpelauds p. 34

LA VIE PAROISSIALE p. 35

Directeur de publication :

Luc SATRE

Commission de rédaction / communication:

Julien ANDRES, Eliane KHELIFI, Cécile QUENTEL,
Josiane PELLAT, Sandrine SERVONNAT.

Contact

Josiane PELLAT (Adjointe à la communication)

Crédit photos :

Première page : Vue sur le village

Dernière page : École

Marius JOUFFREY, Cécile QUENTEL, Mairie, Centre Social « Les 4 vents »,
CCPR, Association Mas des Champs.

Remerciements

A toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué
à l'élaboration de ce bulletin, aux annonceurs.

Conception-Impression

Imprimerie DUPUIS Salaise sur Sanne

AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

Nous vous invitons à nous proposer des photos que
vous aurez réalisées courant 2015
sur la commune, pour les pages de couverture et les
illustrations du bulletin 2016.

Paysages en toutes saisons, lieux insolites,
événements particuliers... bonne chasse aux images !



Le mot du Maire



Le 23 mars dernier vous avez de nouveau accordé votre confiance à l'équipe municipale que j'avais l'honneur de conduire. Merci aux électeurs de cette confiance et nous mettrons toute notre énergie pour l'honorer.

Je voudrais également remercier Thierry Fombonne et Isabelle Verrat pour 19 ans d'investissement pour la commune, ainsi que Claire et Franck, pour 6 ans, et encourager les nouveaux élus, Cécile Quentel, Andrée Touzard-Perriolat, Julien Andrès et Laurent Alfieri pour avoir accepté de s'investir au sein du Conseil Municipal.

Nous entreprenons ce nouveau mandat, en ayant conscience que l'administration d'une commune est une tâche qui devient de plus en plus complexe. Comme vous le savez sans doute, les recettes des communes ne s'accroissent pas, les subventions deviennent de plus, difficile à obtenir, leur montant est en constante baisse, et les travaux sont de plus en plus chers. Il est difficile de faire plus avec moins.

Aujourd'hui, pour une meilleure efficience, la vie de la commune se décide ou se traite autant, voir davantage, dans les structures intercommunales que dans la commune (exemple : l'eau potable, l'assainissement, les réseaux électriques, la voirie, les déchets...). Les élus de la commune se doivent donc d'être très présents et actifs dans ces structures.

Vous m'avez également élu représentant de notre village à la Communauté de Communes (CCPR), où j'assume la responsabilité de Vice-président en charge de l'environnement et de la transition énergétique. Je vous remercie pour cette confiance. Cette responsabilité m'a également été attribuée, par les délégués des communes de l'Isère, lors de mon élection comme Vice-président du SEDI (Syndicat des Énergies de l'Isère).

Le nouveau Conseil souhaite faciliter la communication avec les habitants. Après les publications, « Intervillages » et « le Pass'Partout », la nouvelle « lettre info », et la mise en ligne du site internet communal (<http://ville-sous-anjou.fr>) celle-ci devrait être améliorée. C'est Cécile Quentel, pour la lettre d'info et Julien Andrès, pour le site internet, (nouveaux élus) qui, avec la commission communication, piloteront ces initiatives.

La vitalité d'une commune est d'abord due à l'implication de tous dans la vie quotidienne. Je remercie donc et encourage tous ceux qui donnent de leur temps pour les autres, les bénévoles, les membres d'associations communales et intercommunales, les élus, les agents communaux et les enseignants.



Un terrible attentat et un odieux assassinat, ont endeuillé la France et le monde entier en ce début d'année. Aucune cause ne peut justifier ces actes.

C'est sous cette bannière, que plusieurs millions de citoyens se sont mobilisés pour afficher leur soutien et leur attachement à la liberté d'expression, au respect de chacun à travers ses différences. Tous étaient d'accord, pour qu'aucun des actes commis, ne soient l'occasion de faire des amalgames avec quelques causes que se soient.

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité, c'est dès l'enfance, dans la famille, à l'école, qu'il faut apprendre le refus de l'intolérance, de l'exclusion, de la haine et de la violence.

Que cette année 2015 voit aboutir vos projets et vous comble de bonheur.

Le Maire
Luc Satre

La vie communale

Quelques événements...



L'équipe municipale
élue en mars 2014



Des citoyens honorés par la commune



Les classes en 4



Accueil des nouveaux habitants



Fête de la courge

La vie communale

Informations municipales

A L'ÉCOLE :

Comme pour beaucoup de communes, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'a pas été simple. Au terme de concertation avec les parents et les enseignants nous avons adopté des nouveaux horaires scolaires et mis en place des ateliers d'activités périscolaires.

Depuis le 15 septembre, les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 16h15, des ateliers fonctionnent par période entre deux vacances scolaires. Chacun des 3 jours, un atelier est proposé pour les maternelles/CP et un autre pour les élémentaires.



Jeux sportifs

Lors des 2 périodes qui se sont déroulées entre le 15 septembre et les vacances de Noël, les ateliers proposés pour les élémentaires (vidéo, jeux sportifs, patois, théâtre, activité manuelle pâte fimo) n'ont pas pu se dérouler par manque de participants. Par contre les ateliers proposés aux petits ont eu du succès (bibliothèque, yoga, jeux d'éveil sportif).

Pour la 3ème période (avant les vacances de février), le nombre d'enfants inscrits permet le déroulement de 2 ateliers pour les petits (yoga et activité manuelle pâte à sel/pâte fimo) et un seul atelier pour les élémentaires (découvrir l'anglais). Les intervenants qui animent les ateliers sont des



Yoga

bénévoles (bibliothèque, anglais), une enseignante (yoga) et des animateurs du centre social (sport, activité manuelle).

Les temps de garderie périscolaire ont aussi été aménagés en fonction de cette réforme. A la demande des familles, nous avons mis en place une garderie le mercredi de 11h30 à 12h30, après la période des vacances de Toussaint, nous avons supprimé ce temps d'ouverture qui avait accueilli au maximum deux enfants. Pour les mêmes raisons, depuis la rentrée de janvier la garderie du soir des lundis, mardis et jeudis se termine à 17h45 au lieu de 18h15.



A la bibliothèque

LE PERSONNEL COMMUNAL :



Maryline MARGERIAT ayant fait valoir son droit à la retraite depuis le 1^{er} juillet dernier, afin d'assurer la continuité du service nous avons recruté

(pour un temps partiel) Céline JACOUD, habitante de Ville sous Anjou. Elle assure une partie du secrétariat, l'accueil du public, le suivi des dossiers d'urbanisme, les actes d'État Civil et administratifs...

Patrick MOREL a décidé de quitter le poste d'adjoint technique qu'il occupait depuis 2010. Ses emplois précédents lui octroient la possibilité de cesser son activité professionnelle dès 55 ans. De ce fait depuis le 30 novembre son poste est vacant. Une action de recrutement a été lancée.

La vie communale

Informations municipales



RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Yves Lafumas, Maire Adjoint, est le coordonnateur du recensement qui se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015 sur la commune. Pour cette opération, la commune est divisée en 3 secteurs géographiques, un agent recenseur est affecté à chaque secteur : M^{me} Giliane GROS sur une partie du village et les quartiers voisins, M^{me} Céline JACOUD sur l'autre partie du village et M^{me} Emilia ALVES-COSTA sur tous les autres quartiers.

Lors d'un premier passage à votre domicile, il vous sera remis une version papier de l'enquête nationale de recensement que vous aurez la possibilité de compléter sur Internet ou la remettre à l'agent lors de son second passage.

Merci pour l'accueil que vous leur réserverez. La participation de tous les habitants à cette consultation est obligatoire.

LES TRAVAUX :

Place de l'église, des travaux ont été réalisés pour tenter de résoudre le problème d'infiltration d'eau dans le local et sur le mur de la buvette en dessous de la place.

Le quartier du Lac bénéficie maintenant de l'éclairage public qui est principalement composé de lampes à LED. Nous nous efforçons quand cela est possible de privilégier des installations à faible consommation d'énergie.

RÉALISATIONS 2015 :

Suite au diagnostic énergétique communal réalisé en 2013, le conseiller de l'AGEDEN avait préconisé différents travaux, en particulier l'amélioration thermique de la salle polyvalente.

Le projet ayant été validé par le conseil général, les travaux de modification des baies vitrées, en particulier, seront réalisés cette année, afin de réaliser des économies d'énergie.

Projets : Nous allons reprendre la réflexion sur le devenir des bâtiments de l'ancienne école. Depuis les premiers projets que nous avons esquissés, avant que les locaux ne soient mis à disposition du centre social, le marché de l'immobilier a évolué et la politique des bailleurs également.

Nous nous interrogeons également aussi sur la construction d'un bâtiment « multi-services » en face de l'école, avec ou non construction de logements locatifs. Tout le monde trouve le projet intéressant, mais il faudra aussi évaluer la fréquentation potentielle des services qui viendraient s'installer.

Voirie : Notre attention est régulièrement attirée par la dangerosité de certaines voiries ou intersections. Cette dangerosité est parfois due à des configurations techniques, mais surtout au non respect des conducteurs des règles de conduite (vitesse excessive, non respect de lignes blanches). De nouvelles limitations ont été mises en place. Elles seront inutiles si les automobilistes ne les respectent pas.

ACTIVITÉS :



La commune a mis à disposition 2 locaux pour développer les services à la population :

• **L'épicerie voisine :** Après plusieurs mois de fermeture, notre commerce de proximité a rouvert. Avec l'épicerie, la boulangerie, le point poste, Carole Villeneuve vous propose aussi une large gamme de produits de producteurs locaux, sans oublier le petit coin café et thé où vous pouvez prendre le temps d'une pause en toute convivialité. Nous souhaitons que ce lieu dynamise le cœur du village et crée du lien entre les habitants.

• **Cabinet d'infirmières :** Début 2014, le cabinet d'infirmières d'Assieu a ouvert un cabinet secondaire au 22 Rue Emile Romanet dans des locaux mis à disposition par la commune. Il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 8h15. Vous pouvez également joindre les infirmières au 06 80 32 35 04.

La vie communale

Informations municipales

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Les premières démarches administratives obligatoires ont été effectuées courant 2014. Un bureau d'étude va être mandaté pour nous accompagner dans notre mission. Vous serez informés collectivement de l'avancé de la révision. La lettre d'infos communales, intervillages, le site Internet et une réunion publique vous permettront de suivre l'avancement de cette révision qui devrait aboutir avant fin 2016.

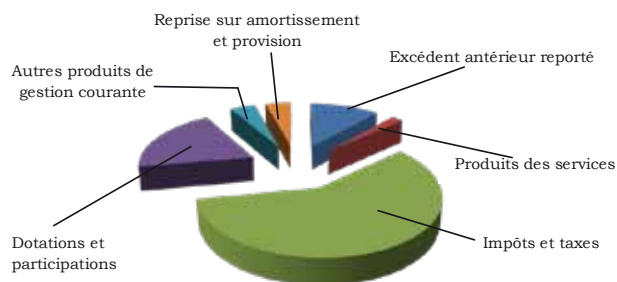
LES FINANCES COMMUNALES - ANNÉE 2014

Nous vous présentons, le bilan des finances communales en fonctionnement et en investissement sur l'année 2014. La section fonctionnement présente un solde positif de plus de 140 000 € la section investissement est en déficit d'environ 30 000 € (baisse des subventions).

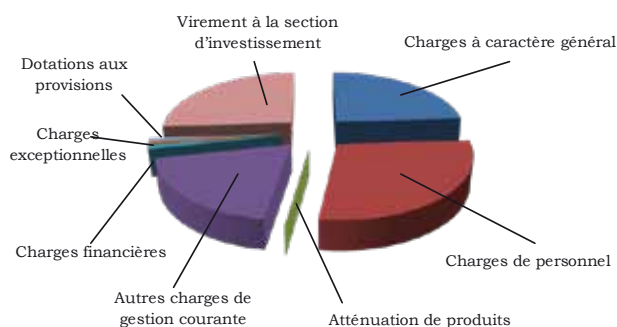
Comme depuis plusieurs mandats, notre volonté de limiter les dépenses de fonctionnement nous permet de financer nos investissements. Pour les plus importants, comme la réfection de la place de la mairie, nous avons décidé d'effectuer les travaux et de les financer avec les économies de fonctionnement de deux exercices budgétaires (2013-2014)

Un virement de la section fonctionnement à la section investissement permettra de combler le léger déficit 2014 et de financer les investissements 2015.

FONCTIONNEMENT

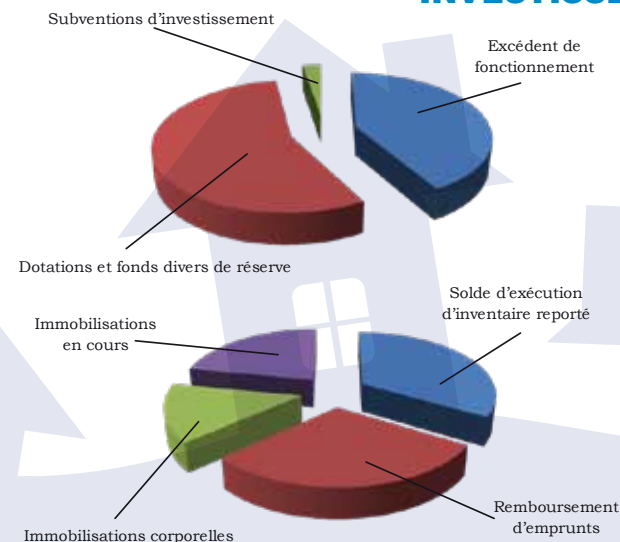


Recettes	
Excédent antérieur reporté	104 598,00 €
Produits des services	17 615,30 €
Impôts et taxes	536 654,00 €
Dotations et participations	178 625,20 €
Autres produits de gestion courante	38 244,04 €
Reprise sur amortissement et provision	38 562,00 €
TOTAL	914 298,54 €



Dépenses	
Charges à caractère général	184 871,26 €
Charges de personnel	218 727,09 €
Atténuation de produits	191,00 €
Autres charges de gestion courante	148 055,28 €
Charges financières	8 721,74 €
Charges exceptionnelles	4 887,70 €
Dotations aux provisions	5 000,00 €
Virement à la section d'investissement	201 000,00 €
TOTAL	771 454,07 €

INVESTISSEMENT



Recettes	
Excédent de fonctionnement	201 000,00 €
Dotations et fonds divers de réserve	266 877,01 €
Subvention d'investissement	12 500,00 €
TOTAL	480 377,01 €

Dépenses	
Solde d'exécution d'inventaire reporté	172 065,00 €
Remboursement d'emprunts	152 211,22 €
Immobilisations corporelles	75 259,93 €
Immobilisations en cours	112 256,78 €
TOTAL	511 792,93 €

BILAN DES CRÉDITS EN COURS

Ecole :

- Capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 : 1 015 000 €
- Annuités de 100 500 €/an jusqu'en 2025
- Actuellement au taux moyen de 0.38 %

Terrain :

- Capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 : 92 000 €
- Annuités de 48 000 €/an jusqu'en 2016
- A un taux de 3,70 %

Tracteur + équipements :

- Capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 : 23 000 €
- Annuités de 11 500 €/an jusqu'en 2016
- A un taux de 0 %

La vie communale

Les repas de quartiers

Comme chaque année, des quartiers se mobilisent pour organiser une rencontre conviviale entre voisins. Tous nos encouragements aux organisateurs de ces événements festifs.



La vie communale

Bibliothèque municipale

Le vendredi 12 septembre 2014, dans le cadre des célébrations du 450ème anniversaire de la signature de l'Edit de Roussillon, fixant le début de l'année au 1^{er} janvier, M^{me} Camacho (présidente de l'association Janus) est venue nous présenter une conférence sur le thème «la notion de temps à travers les différents calendriers». En parallèle à cette soirée, une exposition a été prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Isère dont le thème était «Notion de temps», différents objets : calendriers, réveils, métronome... sont venus l'enrichir et ont permis aux élèves de l'école de se documenter. M^{me} Camacho a également accueilli les élèves de CM et CE2 où elle a repris les thèmes principaux de sa conférence.



Le samedi 15 et le dimanche 16 novembre, l'expo-vente de livres neufs a connu un vif succès.

Une exposition dans le cadre du centenaire de la guerre de 14-18 a été présentée à la salle d'expo de la bibliothèque où des panneaux et objets prêtés gracieusement ont été exposés.

En soirée du 15 novembre, Lionel Fenoy, à travers «une causerie chantée» a permis à un public conquis de partager un moment d'émotion et de divertissement en écoutant des chansons de cette période de la guerre. Le dimanche 16 novembre, il est venu faire la lecture de lettres de poilus. Cette année encore, les bénévoles de la bibliothèque accueillent les 4 classes de l'école, le Relais d'Assistantes Maternelles du Pays Roussillonnais, le LAEP et la halte-garderie du Centre Social Rural Intercommunal.



Dans le cadre des NAP, une fois par semaine de 15h15 à 16h15, un petit groupe d'élèves vient partager un moment de détente à travers de la lecture, de l'écoute d'histoires, de comptines, de chansons, de coloriages... encadré par des bénévoles de la bibliothèque.

Le prix de l'adhésion reste fixé à 10 € par an et par famille, l'inscription peut se faire à tout moment de l'année, elle est valable un an.

Les jours et heures d'ouverture sont :

- le lundi de 15 h (au lieu de 15 h 30 par rapport aux nouveaux horaires de l'école) à 16 h 30
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 10 h à 11 h 30.

N'hésitez pas à pousser les portes de la bibliothèque où le meilleur accueil vous sera réservé !

*Catherine FOMBONNE et son équipe de bénévoles :
Catherine, Christiane, Ghislaine, Ingrid, Marie-Thérèse,
Michèle et Sandrine.*

peinture decoration
cloisons sèches ,joints calicot
ARNAUD André

17 , rue Emile Romanet
38150 VILLE SOUS ANJOU
TEL : 04.74.84.16.37
PORT : 06.73.01.18.08



La vie pratique

Notre vie quotidienne



Depuis le 1er février 2012 ont été mis en place les TPR : Transports du Pays Roussillonnais. Le réseau est structuré à travers 3 services : une ligne régulière d'agglomération, cinq lignes de transport à la demande et un service réservé aux personnes à mobilité réduite.

La commune de Ville sous Anjou se situe sur des lignes de **Transport A la Demande (TAD)**, ce sont des lignes qui relient les communes rurales à l'agglomération. Le TAD fonctionne du lundi au samedi uniquement sur réservation. A Ville sous Anjou il y a un arrêt à Grange-Neuve sur la ligne 2, un arrêt place de la Mairie sur la ligne 3 et un arrêt à Poncin.

De nouveaux services seront mis en place en juillet 2015. Pour les horaires de chaque lignes contactez :

INFOS TPR 04 74 29 31 28 du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h30

Pour les réservations TAD : 0 800 00 17 79 tous les jours de 7h à 19h.

Toutes les infos sur www.bustpr.fr



Évolution du réseau Internet sur la commune

Enfin le Haut Débit chez vous !

L'accès Internet est aujourd'hui primordial

au même titre que le raccordement au réseau électrique ou à l'eau potable. C'est pourquoi un tout nouveau réseau Radio 20 Méga est en cours de déploiement sur le département et d'ores et déjà disponible dans la commune.

Vous pourrez ainsi profiter d'une connexion Internet confortable avec un débit jusqu'à **20 Méga**, de la téléphonie illimitée vers les fixes et les mobiles et en option de films et séries en illimité.

Pour en savoir plus, contactez Alsatis, le fournisseur d'accès internet sur ce réseau au 09 70 247 247 (Appel non surtaxé).

ANIMAUX ET BON VOISINAGE

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter la divagation, les désagréments provoqués par des aboiements intempestifs.

AIDER LA VIE !

Devenez donneur de sang, de plaquettes ou de plasma.

Vous aiderez ainsi des milliers de malades qui ont besoin de sang tous les ans.

**Établissement Français du Sang
Rhône-Alpes
Site de Lyon
1-3 Rue du Vercors
69364 LYON CEDEX**

**Prochaine collecte au Sémaphore de Roussillon
Les mardis 17 février, 26 mai, 1^{er} septembre
et 3 novembre 2015
9h45-12h15 et 14h45-19h15**

NUISANCES SONORES - HORAIRES A RESPECTER

Article 4 de l'arrêté préfectoral : Toutes précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant d'activités ou de comportement non adaptés aux locaux. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

La vie pratique

Adresses et numéros utiles

SERVICES DE SECOURS - URGENCES

- Pompiers : ☎ **Appeler le 18**
- Urgence médicale : ☎ **Appeler le 15** (112 pour les portables)
- Brigade de Gendarmerie (19 rue Fernand Léger, 38550 Rousillon) : ☎ **04-74-86-20-17**
- Conseil médical pour l'Isère (de 18h à 8h) : ☎ **0 810 15 33 33**
- Centre anti-poison (Lyon) : ☎ **04-72-11-69-11**
- Violences conjugales : ☎ **Appeler le 39 19**
- Allo enfance maltraitée : ☎ **Appeler le 119**
- Drogue-Alcool-Tabac-Infos service : ☎ **0 800 23 13 13**

MAIRIE

☎ **04 74 84 04 55**

Fax. 04 74 84 11 81

Mairie2.vsa@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Horaires de présence du Maire en mairie :

Contacter le secrétariat de mairie

Centre Communal d'Action Sociale :

Adjointe en charge: M^{me} Josiane PELLAT

Contacter le secrétariat de mairie

LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Téléphoner en mairie pour la réservation

Tarifs 2015 :

Habitants de la commune : Salle de Terrebasse 110€ -

Salle E. Romanet 300€

Extérieurs à la commune : Salle de Terrebasse 220€ -

Salle E. Romanet 700€

MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL

Maurice ROSTAING ☎ **04 74 84 05 82**

Tables, bancs, vaisselle du Comité des Fêtes.

(Exemple : 1 table + 2 bancs = 2 €)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Lundi de 15h00 à 16h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30

Samedi de 10h00 à 11h30.

☎ **04 74 58 17 49** Pendant les heures de permanences

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Directrice : M^{lle} Audrey MANIN

☎ **04 74 84 04 67**

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

De 7h15 à 8h15 et de 15h15 à 17h45 (17h15 le vendredi)

☎ **04 74 84 04 67**

COLLÈGE DU SECTEUR

Collège Jean Ferrat

Salaise sur Sanne

Principale M^{me} MAINGON

☎ **04.74.29.79.01**

SERVICES LOCAUX

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte le lundi matin (conteneur jaune **en semaine impaire**)

Collecte le jeudi ou vendredi matin suivant le quartier (conteneur vert)

Pour tous renseignements concernant la collecte ou les conteneurs contacter la CCPR Service environnement : ☎ 04 74 29 31 15

DÉCHETTERIE

Ville sous Anjou - rue de Grange Neuve

CCPR : ☎ **04 74 29 31 15**

Horaires d'ouverture :

du 1^{er} Novembre au 28 février

- lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi de 15h à 19 h

- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Récupération des déchets de soin à la déchetterie de Saint Clair du Rhône. Toutes les déchetteries de la CCPR sont également accessibles aux habitants de Ville sous Anjou

Renseignements : ☎ 04 74 29 31 15

ÉLECTRICITÉ

EDF-GDF Dépannage : ☎ **08 10 76 17 73**

EDF-GDF Accueil clientèle ménage : ☎ **08 10 65 96 67**

EDF-GDF Accueil clientèle professionnelle : ☎ **08 10 87 22 76**

EAU

* Si vous réglez à la **SDEI**

- Pour tous travaux ou toute intervention d'urgence :

☎ **0.810.396.396.**

- Pour tout renseignement au Syndicat Gerbey Bourrassonnes (Président : Louis MONET) : Mairie d'Auberives-sur-Varèze

☎ **04.74.84.90.13.**

*Si vous réglez au SYNDICAT DOLON-VAREZE :

☎ **04.74.79.50.12.**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Maison de l'eau Syndicat Dolon-Varèze : ☎ **04.74.79.50.12.**

SPMR :

Servitudes ou informations Pipeline : ☎ **04.74.31.42.00**

(VILLETTE de VIENNE)

TÉLÉALARME

Pour tous ceux qui dépendent de la communauté d'agglomération du pays Viennois (54 Avenue Berthelot, Vienne) :

☎ **04.74.78.41.90.**

Pour ceux qui ont choisi la télé-assistance HomVeil :

☎ **0.810.11.53.06** (N° Azur)

RIVES DE LA SANNE : Bassin hydraulique de la Sanne : Mairie de St Romain de Surieu : ☎ **04. 74.79.42.60** fax : **04.74.79.44.73**

PAROISSE

☎ **04.74.86.29.57** Le Péage de Roussillon

Père Jean Claude Lefèbvre

Maison du Pays Roussillonnais / office de tourisme

Château de Roussillon - Place de l'Edit - ☎ **04 74 86 72 07**

www.tourisme-pays-roussillonnais.fr

La vie pratique

Adresses et numéros utiles

SANTÉ - SOCIAL - LOGEMENT - EMPLOI

Cabinet de soins Infirmières D.E.

(I. Verrat, C. Fombonne, I. Béal, L. Vincendon) :

☎ **04 74 84 46 08** ou **06 80 32 35 04**

Clinique St Charles

Rue Fernand Léger - 38150 ROUSSILLON - ☎ **04.74.29.28.28**

HOPITAL DE VIENNE

☎ **04.74.31.33.33**

SERVICES DE GARDE

Pharmacie : ☎ **04.74.86.13.13**

Médecin : ☎ **04.74.86.45.45**

SÉCURITÉ SOCIALE

Rue Ambroise Croizat - 38150 ROUSSILLON - ☎ **04.74.11.10.76**

A.D.P.A.H. – (Aide à Domicile aux Personnes Agées ou Handicapées)

M^{me} THOMANN - HLM Bel-Air, Bâtiment n°2 - Montée de l'Enclos - Roussillon - ☎ **04 74 86 55 82**

CENTRE SOCIAL « Les 4 vents » à St Romain de Surieu :

☎ **04 74 84 43 92**

CAF - Caisse d'allocations familiales de Vienne

☎ **08 20 25 38 20**

CONCILIATEUR MEDiateur DE JUSTICE

M^r Georges DESGRANGES pour le canton de Roussillon.

Il reçoit gratuitement les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h à 12h en mairie de Roussillon, pour résoudre à l'amiable vos litiges privés.

JUSTICE

Tribunal de Grande Instance, Place Charles de Gaulle BP115 38200 Vienne ☎ **04 74 78 81 81**

Tribunal d'Instance, 27, rue de Bourgogne 38200 Vienne

☎ **04 74 78 83 83**

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

M^{me} DUMOULIN Permanence à la Mairie du Péage-de-Roussillon les 1^{er} et 3^{èmes} jeudis du mois de 9h à 12h

☎ **04 74 86 23 94**

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

21 bis avenue J. Jaurès 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 55 62**

TRAIT D'UNION SUD (médiation familiale)

13 rue de la Gare 38550 Le Péage de Roussillon - ☎ **04 74 29 99 92**

57 avenue du Général Leclerc 38200 Vienne - ☎ **04 74 85 02 95**

www.trait-dunion-famille.fr

SERVICE ÉCOUTE FAMILLE : ☎ 04 76 43 34 25

LA MAISON DES ADOLESCENTS :

- Un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes et leurs familles. 81, avenue du Général Leclerc à Vienne - ☎ **04 74 53 89 21**

- Antenne Roussillonnaise : 13 rue de la Gare - Le Péage de Roussillon - ☎ **04 74 53 89 21**

CENTRES MEDICO-SOCIAUX - ASSISTANTES SOCIALES

• Familles avec enfants : M. JACOB

68 avenue de Bel Air bât.3 - 38150 Roussillon - ☎ **04 74 11 20 50**

• Personnes isolées, jeunes, couples sans enfants à charge :

M^{me} PEREIRA

7 rue du 4 septembre - 38550 Le Péage de Roussillon

☎ **04 74 86 28 92**

MAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL : TERRITOIRE ISÈRE RHODANIE Service Autonomie

3 Quai Frédéric Mistral BP 222 - 38217 Vienne - ☎ **04 74 87 93 30**

A.PRE.SS : Accès aux droits et aides aux victimes d'un acte de délinquance - ☎ **04.74.53.58.13**

Permanences en mairie de Roussillon 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois

PREvenir : Prévention en Isère Rhodanienne, association de prévention spécialisée (éduquer-promouvoir-prévenir-protéger)

32 rue de la République 38550 Le Péage de Roussillon

☎ **04 74 86 34 64** / Educateurs : 06 23 47 63 79 ou 06 23 47 64 09

paysrous@prev-ir.fr

RÉSIDENCE SERVICES CHAMPERIN

5, route des Combes 38150 Ville sous Anjou

☎ **04 74 48 35 30**

ADIL – Association Départementale d'Information sur le Logement

Permanence dans les locaux de la CCPR le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

Rue du 19 mars 1962 - St Maurice l'Exil

Renseignements : ☎ **04 76 93 92 61**

H&D- Habitat et Développement

Permanence conseils sur l'amélioration de l'habitat dans les locaux de la CCPR les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 16h rue du 19 mars 1962 – St Maurice l'Exil .

Renseignements : ☎ **06 81 65 50 78** du lundi au vendredi

UMIJ - Union Mutualiste pour l'habitat et l'insertion des jeunes

M^{me} EVIEUX - Les Ayencins 1, allée 6 - 38550 Péage de Roussillon

☎ **04 74 86 54 96**

ADOMA Logements sociaux ☎ 04 74 86 20 90

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

☎ **04 74 86 18 42**

Résidence Le Limousin, 17 rue du Limousin - 38550 Le Péage de Roussillon

ADVIVO - LOGEMENTS SOCIAUX

1 Square de la Résistance BP 114 38209 Vienne Cedex

☎ **04 74 78 39 00** - Mail : accueil@advivo.fr

POLE EMPLOI

8 rue Anatole France 38150 Roussillon : ☎ **04 74 29 58 17** ou **3949**

ANIMATEUR LOCAL INSERTION (accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA)

3 rue Anatole France 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 63 75**

MISSION LOCALE

MIJIR - Mission intercommunale Jeunes Isère Rhodanienne

☎ **04 74 86 48 61**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS
Rue du 19 Mars 1962 – BP 470 – 38 554 St Maurice l'Exil
Tél. 04.74.29.31.00 – Fax 04.74.29.31.09 – www.ccpaysroussillonnais.fr

DECHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES : les collectes et les distributions de conteneurs sont organisées par la CCPR. Des ambassadeurs du tri sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ces domaines (Tél : 04 74 29 31 15).

Documents administratifs

ETAT CIVIL

DOCUMENTS DÉSIRÉS	OÙ S'ADRESSER ?	PRINCIPALES PIÈCES A FOURNIR
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille, carte d'identité, certificat d'accouchement. Dans les 3 jours qui suivent la naissance.
Extrait d'acte de naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Étrangères. Service central de l'État Civil BP 1056 – 44035 Nantes cedex. Ou par internet : www.diplomatie.gouv.fr	Date et lieu de naissance, noms et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Les citoyens français nés à l'étranger sont directement redirigés vers le service central d'état civil du ministère des Affaires étrangères, qui gère les copies intégrales d'actes d'état civil à l'étranger pour des personnes de nationalité française. Les demandes sont acheminées aux communes concernées, celles-ci pouvant être alertées par courriel.
Copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou par internet : www.acte-etat.civil.fr	Indiquer nom, prénoms et date de naissance de l'intéressé + noms et prénoms des parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. Les citoyens nés dans une commune française peuvent déposer une demande. Lorsque leur commune de naissance dispose d'un service de demande de copie intégrale d'actes par Internet, l'internaute est redirigé vers le site Internet de celle-ci. Quelque soit le mode de transmission, les Français recevront leur copie intégrale d'acte de naissance quelques jours plus tard par courrier. Gratuit et sécurisé.
Reconnaissance (d'un enfant naturel)	Mairie	Carte d'identité des déclarants, justificatif de domicile. Avant ou après la naissance.
Copie intégrale d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de mariage de la personne concernée + noms et prénoms de ses parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Certificat de vie commune ou de concubinage	Mairie du domicile	Fournir une pièce d'identité pour chaque personne et des justificatifs de domicile. Gratuit mais pas obligation pour les maires de délivrer ce certificat d'où il convient de se renseigner auprès de votre mairie.
Attestation d'engagement dans les liens du PACS	Greffes du Tribunal d'Instance de votre lieu de naissance ou de domicile.	Attestation remise lors de l'enregistrement du pacte civil de solidarité mais possibilité d'en demander d'autres exemplaires.
Livret de famille	Mairie du domicile	En cas de séparation de corps ou divorce, un autre livret pourra être remis à celui qui en est dépourvu.
Copie jugement de divorce	Avocat ou Tribunal qui a prononcé le divorce	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès. Dans les 24h. qui suivent le décès.
Copie intégrale d'acte de décès	Mairie où a été dressé l'acte ou Mairie du dernier domicile du défunt.	Indiquer les nom et prénoms du défunt et la date du décès. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille de la personne décédée, profession et adresse des héritiers.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2014, LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DÉLIVRÉE À UNE PERSONNE MAJEURE EST VALABLE 15 ANS, DE MÊME CELLES QUI ONT ÉTÉ DÉLIVRÉES À PARTIR DU 2 JANVIER 2004 À DES PERSONNES MAJEURES, SONT VALABLES 15 ANS QUELLE QUE SOIT LA DATE DE VALIDITÉ INSCRITE SUR LA CARTE.

RÈGLEMENTATION PUBLIQUE

DOCUMENTS DÉSIRÉS	OÙ S'ADRESSER ?	PRINCIPALES PIÈCES A FOURNIR
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Se renseigner en mairie
Passeport biométrique	Mairie de Roussillon ou de Vienne sur rendez-vous	Se renseigner en mairie
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du lieu de votre domicile	Un justificatif d'identité, un justificatif de domicile + des pièces complémentaires qui varient selon votre situation.
Extrait de casier judiciaire (Bulletin n°3)	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau, 44079 Nantes cedex 1 www.cjn.justice.gouv.fr	Noms et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), date et lieu de naissance, adresse actuelle. Gratuit. Ne pas joindre d'enveloppe ou timbre pour la réponse.
Recensement en vue de l'appel de présentation à la Défense	Mairie de votre domicile	Tout français (garçon ou fille) âgés de 16 ans doit se faire recenser. Fournir une pièce d'identité et le livret de famille.
Carte d'invalidité	Mairie du domicile	Se renseigner en Mairie pour les documents à fournir
Certificat de vie pour étranger résidant en France	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte nationale d'identité.
Titre de séjour pour l'étranger	Sous-Préfecture	Se renseigner en Sous-Préfecture de Vienne pour la constitution du dossier (04 74 53 26 25)
Attestation d'accueil d'étranger	Mairie	Se renseigner en Mairie pour la constitution du dossier
Demande de naturalisation	Préfecture	Prendre RDV avec la Préfecture par téléphone. ☎ : 08 21 80 30 38
Inscription sur les listes électorales	Mairie	Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans
Carte électorale	Mairie	Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Gratuit. Après inscription sur les listes électorales.
Certificat de résidence	Mairie du domicile	Fournir un justificatif de domicile. Gratuit.
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être apposée sur présentation de la carte d'identité, devant un employé municipal.

AUTRES DEMANDES

Certificat de scolarité	Directeur de l'école	
Certificat de travail	L'employeur	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant.
Permis de conduire	Préfecture ou Sous-Préfecture	Permis réussi après examen : dossier à retirer auprès de votre auto-école, de la préfecture ou de la sous-préfecture. Adresser le dossier complet à la préfecture pour l'établissement de votre titre. Duplicata : dossier à retirer en mairie, préfecture ou sous-préfecture. Adresser le dossier complet à la préfecture pour l'établissement et l'envoi du titre. Demande de visite médicale : imprimé à retirer en mairie, préfecture ou sous-préfecture, ainsi que la liste des médecins de ville agréés.
Certificat d'immatriculation (ancienne carte grise)	Préfecture ou Sous-préfecture	Véhicule neuf : soit demande de certificat d'immatriculation CERFA délivrée par le constructeur ou son représentant et une pièce d'identité en cours de validité, soit une demande de certificat d'immatriculation, une pièce d'identité en cours de validité, un certificat de conformité communautaire, une facture établie par le vendeur ou un certificat de cession. Véhicule d'occasion : une demande de certificat d'immatriculation, l'ancienne carte grise, le certificat de cession, le contrôle technique de moins de 6 mois, une pièce d'identité en cours de validité. Si demande par courrier joindre une enveloppe timbrée (lettre suivie ou recommandée avec liasse).
Certificat de non gage	Préfecture (borne dans hall d'accueil), sous-préfecture ou www.interieur.gouv.fr « A VOTRE SERVICE » puis « vos démarches ».	Date de première mise en circulation et numéro d'immatriculation du véhicule.
Certificat de propriété	Notaire ou Tribunal d'instance du domicile	
Permis de chasser	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Pour l'examen obligatoire et les tarifs, s'adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs 65 av. Jean Jaurès 38320 EYBENS (tél. 04 76 62 97 78). La FDCI organise la formation et l'examen, l'ONCFS délivre le permis de chasser.

Pour en savoir plus : appeler le 3939 (0,12€/min) ou consulter les sites Internet suivants : www.isere.pref.gouv.fr / www.service-public.fr

La vie scolaire

La vie de l'école

Cette année 2014/2015, l'école accueille 91 élèves, de la petite section de maternelle au CM2.

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les enfants ont un nouvel emploi du temps:

Horaires des matins

(du lundi au vendredi, mercredi inclus) 8h25 à 11h25

Horaires des après-midi

(lundi, mardi, jeudi et vendredi) 13h00 à 15h15

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 16h15.

La garderie scolaire fonctionne tous les soirs de 15h15 à 17h45

(jusqu'à 17h15 les vendredis).

L'année scolaire 2014/2015 commence avec la mise en place du nouveau projet d'école 2014/2018.

Parmi les nouveaux projets, on retrouve les «Classes qui dansent et qui jouent » avec participation de tous les enfants de l'école, de 3 ans à 11 ans, au Festi'cloches à La-Chapelle-de-Surieu le dimanche 9 novembre 2014 à 15h00.

La mise en place d'un site internet de l'école de Terrebasce est aussi un des projets mis en place cette année scolaire 2014/2015.

Audrey MANIN, Directrice de l'école.



Rentrée des classes 2014



Festi'cloche

La vie scolaire

Le Sou toujours partant !



Carnaval 2014

Et oui, le Sou des écoles de notre village a plus de 100 ans et pourtant il ne prend pas une ride.

Aujourd'hui encore, le Sou reste mobilisé pour remplir sa cagnotte afin d'offrir aux enfants de l'école des sorties scolaires sélectionnées en concertation avec l'équipe enseignante.

Dès le 16 novembre, le Sou organisait sa traditionnelle matinée diots / andouillettes - patates, puis le 5 décembre sa 3^{ème} « Retraite aux flambeaux ».

Petite trêve hivernale mais très vite nous organiserons la traditionnelle **Soirée Carnaval le 6 mars**.

Les beaux jours arrivent, des idées de tri, de changement, de rangement chez vous et nous vous proposerons un **vide grenier le dimanche 19 avril**, nous vous attendons nombreux et dans la joie, afin de vendre ou acheter mais dans tous les cas pour faire de bonnes affaires.

Enfin, l'été pointe son nez, l'année scolaire se termine, le Sou encore présent aux côtés de l'équipe d'enseignement organisera pour vos enfants la **fête de fin d'année le vendredi 26 juin**.

Le gouvernement a déclaré l'année 2014 comme grande cause du bénévolat associatif, n'hésitez plus, rien n'est trop

tard, venez nous rejoindre.

Un grand merci également à tous ceux qui nous témoignent leur soutien à chaque manifestation : municipalité, parents, équipe enseignante, habitants de la commune et visiteurs. Si chacun apporte son sou, alors les petits sous feront naître de grands souvenirs.

L'équipe du Sou des Ecoles.



Le Sou offre des dictionnaires aux CM2

Histoire locale

Le monument aux morts



Au lendemain de la guerre 1914-1918, des monuments aux morts ou cénotaphes ont été érigés dans chaque village pour commémorer les nombreux soldats morts « pour la France ».

Dans les années 1920 -1925, ce sont quelques 36 000 monuments qui furent construits malgré les difficultés économiques.

A Ville Sous Anjou, une souscription communale est lancée le 20 juillet 1919. « Un comité pour le monument » est créé. Le 18 janvier 1925, le maire M Crozat en présence du conseil municipal signe une délibération précisant à M le Préfet de l'Isère que la commune ferait édifier elle-même son monument.



Le 25 avril 1925, le monument est inauguré et honore les 28 soldats de sa commune tués au cours de cette première guerre mondiale. Ce jour-là, M Marius Berthet, alors âgé de 13 ans, scolarisé à l'école de garçons de Ville Sous Anjou récite le poème suivant :

« Le monument des morts »

Après les jours de deuil, après les jours de gloire
Après les jours bénis, les jours de la victoire
Quand nous avons fêté nos sublimes Poilus
Comment ne pas songer à ceux dont la souffrance
Permit le salut de la France,
aux martyrs glorieux, à ceux qui ne sont plus.
Surgissez monument de pierre auprès de
L'antique calvaire, devant la commune maison
Faites du sol, un cimetière de chaque bourg
Un sanctuaire et de la France un Panthéon.
Ils sont tombés là-bas dans les plaines.
Funèbres, des noms de leur tombeau sont
Devenus célèbres mais il ne reste rien de nos chers
Disparus, les tertres sont communs les fosses anonymes
Les corps de ces nobles victimes pour leurs parents
Aimés sont à jamais perdus
Surgissez monument de pierre auprès de l'antique
Calvaire, des temples et des vieux beffrois nommés
Ceux qui n'ont pas de bière et dorment dans
La froide terre, dans la forêt des croix de bois
Oh ! Monument des morts modeste ou
Grandiose plaque de marbre blanc, stèle de
Granit rose, croix, chapelle ou tombeau
Pyramide ou menhir, rappelle aux
Habitants du plus humble village l'œuvre
Du conquérant sauvage.

Récité à Ville Sous Anjou par Marius Berthet le 26 avril 1925.



Nature et environnement

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, anime un réseau de référents ambroisie, pour lutter contre cette plante, Yves Lafumas (adjoint au maire et agriculteur) est le référent pour Ville sous Anjou. Afin de limiter au maximum les risques liés à l'ambroisie, un effort a été demandé, au début du printemps 2014, à chaque agriculteur de notre commune. Nous tenions à les remercier pour ces efforts apportés.

L'année 2014 a été particulièrement atypique avec une pollinisation des ambrosies très tardive. En cause, un été froid et pluvieux. Ces conditions météorologiques auront eu des conséquences sur le développement de la plante qui se traduit par des premiers pollens d'ambroisie retardés de près de 4 semaines. Une quantité importante d'ambroisie a été repérée sur des cultures de printemps (tournesol) à la mi-août. La pluie et ensuite le soleil ont favorisé une croissance très rapide de l'ambroisie dans ces cultures. Les parcelles concernées ont été signalées aux producteurs avec une demande de récolter rapidement leur culture.

Il est à noter que les agriculteurs (en coordination avec l' élu référent) se sont fortement mobilisés et ont fait leur maximum malgré leurs différentes contraintes climatiques et culturelles.

Nous espérons que les efforts de tous seront maintenus en 2015 pour voir diminuer les plants d'ambroisie sur le terrain et son impact sur la santé.



départemental des maisons fleuries, la maison de Monsieur Désiré Berthet et celle de Madame Chantal Mandrand, mais elles n'ont pas été retenues par le jury.

Toutes ces personnes qui embellissent leur quartier en fleurissant leur maison ou leurs abords sont récompensées chaque année lors de la cérémonie des vœux.

JOURNÉE ENVIRONNEMENT

Au printemps 2014 encore de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour sillonner les routes et les chemins de la commune afin de ramasser les papiers, plastiques, canettes ou autres pneus et appareils électroménagers, laissés par des gens peu respectueux de la nature et de l'environnement. Malgré les campagnes d'information, la présence d'une déchetterie sur la commune, les quantités récoltées sont toujours trop importantes.

La Mairie a récompensé les trois jeunes participants à cette opération « commune propre », en leur offrant une place de cinéma.

FLEURISSEMENT



Lors de son repérage pendant l'été 2014, la commission communale « fleurissement » a sélectionné dix maisons, cours ou abords de maison, particulièrement bien fleuris. Deux d'entre elles ont été présentées au concours



La vie associative

Comité des Fêtes



Le Comité des fêtes créé en 1976, a pour but de promouvoir à la vie sociale et culturelle des habitants de la commune, créer et encourager des activités et des festivités pour toute la population

en collaboration avec les autres associations communales.

Sous la présidence de Maurice ROSTAING le Conseil d'administration est composé de 15 membres. Tous les premiers mardis du mois, le bureau se réunit, tous ceux qui ont des projets d'activités ou qui souhaitent tout simplement s'informer, sont les bienvenus lors de cette rencontre mensuelle. Nous pouvons déjà annoncer un projet en préparation pour juin 2016, ce seront les 40 ans du Comité des fêtes.



Lauréats de l'expo artistique - novembre 2014

Associations Communales

Associations	Président	Section	Responsable	Téléphone	Jours
COMITÉ DES FÊTES	Maurice ROSTAING	Animation du village	Président Maurice ROSTAING	06 11 28 20 66	Salle de Terrebasse Réunion le 1 ^{er} mardi du mois
		Carterie	Chantal MANDRAND	04 74 84 04 84	Salle de Terrebasse Les lundis de 18h30 à 20h30
		Peinture sur soie	Jacqueline BURTONBOY	04 74 84 18 33	Salle de Terrebasse Les jeudis de 18h à 20h
		Volley-Ball	Serge DOMAS	06 09 54 56 75	Gymnase Pierre Quinon (Salaie) Les lundis soirs
		Yoga	Catherine CHAUMONT	04 74 79 43 22	Salle E. Romanet Les mercredis de 18h30 à 20h Avec Patricia ROYER
		Mémoire et Patrimoine	Olivier RICHARD	04 74 84 05 29	

BIBLIOTHÈQUE	Catherine FOMBONNE	Animation de la bibliothèque		04 74 58 17 49	Lundi de 15h00 à 16h30 Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30, Samedi de 10h à 11h30
EDUCATION CANINE	Serge GERIN Claude ROUSSEAU			06 85 82 36 93 04 74 86 51 69	Samedi de 14h à 18h Dimanche de 9h à 12h
GYM	Hélène DOUDEAU			04 74 84 05 36	Salle E. Romanet Mardi de 18h15 à 19h15 (gym douce), 19h15 à 20h15 (gym tonic)
BATTERIE FANFARE TERREBASSE	Christian CORSAT	Batterie Fanfare		04 74 86 19 33	Rue Emile Romanet Samedi de 18h à 20h (hiver) de 20h à 22h (été)
A.C.C.A	Laurent VOINIER	Chasse		04 74 84 11 84	
CLUB DE L'AMITIÉ	Marcel MAGNIN	Rencontre des retraités		04 74 29 83 88	Salle de Terrebasse 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de chaque mois
CLUB PHOTO	Jacques SINTES			06 64 91 18 17	Local Salle E. Romanet Mercredi à 17h30 Réunion le 1 ^{er} mardi du mois
SOU DES ECOLES	Aline RIEU			04 74 84 08 47	Salle de Terrebasse Lors de la préparation des manifestations mardi à 20h

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES : Consulter le Centre Social « Les 4 vents »

La vie associative

Atelier carterie



C'est par l'exposition du 21 et 22 juin, que s'est terminée la saison carterie.

Cette année le concours « ados » ayant pour thème LA MUSIQUE, a été remporté par Lysa Sylvain (prix du public) et Clara Guillet (prix de la carterie). Les cours ont lieu uniquement pendant les congés scolaires soit à la demi-journée

soit la journée complète.

Cette nouvelle saison pour les adultes a débuté le 13 octobre. Nous nous retrouvons **le lundi de 18h30 à 20h30 à la salle de Terrebasse**. Nous avons com-

mencé une nouvelle technique qui s'appelle le pergamano. Explications : Le pergamano consiste à frotter avec un outil un papier parchemin (calque spécial). Ce papier blanchit et prend du relief. Le modèle terminé peut être coloré ou rester blanc, cela ressemble à de la dentelle.

Nos réalisations vous seront présentées pour la prochaine exposition de juin 2015. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment pour partager un temps de détente et de convivialité en contactant le **04 74 84 04 84**.



Batterie Fanfare de Terrebasse

LA BFT N'A PAS JOUE SA DERNIÈRE NOTE !

CHANGEMENT DE CAP pour la BFT.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE à la tête de la société a bien l'intention de la dynamiser !

En effet, même si, chemin faisant, l'âge aidant, certains se sont découragés, le noyau central d'amis musiciens veut voir renaître la société qui l'a fait vibrer depuis tant d'années.

UN NOUVEAU PROGRAMME, plus « enlevé » est à l'étude et sera arrêté avec tous les musiciens, car « petit clin d'œil » du nouveau bureau : « même une batterie fanfare se doit de vivre en harmonie », afin que chacun soit au courant de tout, puisse donner son avis, et que respect et ambiance d'antan soient retrouvés.

« Alors si vous avez envie de taquiner un instrument en vous amusant, rejoignez-nous »

Certains diront « Quelle utopie ! »... Mais en mémoire de notre chef Gilbert FIORENTINO et de tous les anciens musiciens, malades ou trop tôt disparus, et soutenus par notre public, nous devons de faire vivre la BFT.

Nous remercions les anciens dirigeants pour le travail accompli et notamment M^r FIORENTINO Bernard, M^{me}

CORSAT Yvette, M^r GIRODET Maurice, M^r MARTINON Guy.

Cette année passée le malheur a encore touché nos amis et nous pensons tout particulièrement à Roger AILLOUD, qui était un des membres fondateurs, à Claude CLAMARON et Eliane MARTIN meurtris par la perte d'un proche, et pour d'autres confrontés à la maladie. Pour toutes ces familles dans la douleur, les pavillons de nos instruments résonneront comme un hommage ou un encouragement.

Sachez que l'amour de la musique anime votre nouveau bureau composé de Mr Christian CORSAT Président, Paul ROUX Trésorier, Eliane MARTIN Secrétaire, entourés des autres membres du conseil d'administration : Georges BERTHET, Pierre CLAUZEL, Christophe MARLHE, et c'est avec grand plaisir que nous sacrons notre ami Max DOCHER Membre Fondateur Honoraire.

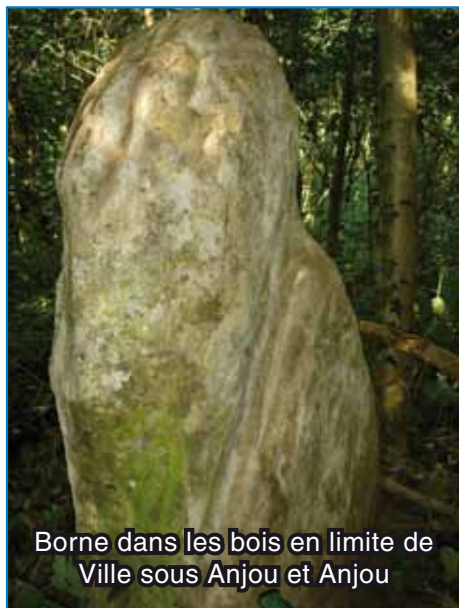
Le bureau a à cœur d'annoncer que « point de clap de fin » pour la BFT mais bien au contraire « 1,2,3 clap, attention ça commence, ON TOURNE » !

Musicalement Vôtre,

La Secrétaire de la BFT, Eliane MARTIN.

La vie associative

Section Mémoire et Patrimoine



Borne dans les bois en limite de Ville sous Anjou et Anjou

Le groupe mémoire et patrimoine a pour but de promouvoir et de faire découvrir le patrimoine rural et culturel de la commune (en s'intéressant aux monuments, aux quartiers, à l'histoire, aux personnes).

Après un premier travail de recherches sur l'histoire de la Madone qui s'est concrétisé par la réalisation de plusieurs panneaux exposés à la bibliothèque municipale, nos recherches portent actuellement sur la chapelle de Ville et sur l'église (Saint Denys). De nombreux contacts ont été pris avec des historiens (amateurs) de la région et Elisabeth

Rabilloud, chercheur de l'université Lyon 2, qui est venue sur place pour voir les blasons, les angelots et les restes de peinture dans la vieille chapelle afin d'en expliquer l'origine. Elle a bien avancé dans ses recherches sur ce monument historique et elle commence à apporter pas mal de réponses sur son histoire et sur les différentes «décorations». Un travail a aussi été fait sur l'église du village afin de réaliser un petit guide pour sa visite.

D'autre part le groupe participe à l'inventaire des bornes (routières, de limite de propriété ou de limites administratives) de l'Isère initié par la fédération des associations patrimoniales de l'Isère (FAPI) et le conseil général.

Toute personne intéressée par ce travail sur le patrimoine ou pouvant apporter des renseignements sur les différents sujets sera la bienvenue.

Contact : Olivier Richard au 04 74 84 05 29

Le yoga

Le yoga est une attitude, une discipline qui favorise l'harmonie du corps, du souffle et du mental.

Sa pratique régulière améliore la tonicité corporelle, la souplesse, en apportant un bien-être physique et psychologique. Elle soulage les tensions et ré-équilibre le système nerveux.

Le yoga de l'énergie (hatha yoga), par des exercices appropriés, renforce nos défenses immunitaires et dynamise notre vitalité.

Par la concentration, la respiration contrôlée et des postures spécifiques, il développe la connaissance et la maîtrise de soi.

Notre intention est de vous guider dans votre pratique pour atteindre ces objectifs, tout en respectant votre rythme, votre âge et votre personnalité.

Le yoga est accessible à tous !!!!!

Venez en faire l'expérience, le mercredi à la salle Emile Romanet de Ville sous Anjou de 18h30 à 20h.

Patricia Royer
Enseignante de yoga

VATD
119 RN 7 - 38150 SALAISE SUR SANNE
Tél. 04.74.29.46.65 - Fax : 04.74.29.44.20
Courriel : contact@vatd.fr
Site Internet : www.vatd.fr

Vidange
toutes fosses

Curage égouts
et canalisations

Nettoyage industriel
Transport de déchets

La vie associative

Le club de l'amitié

Pour le club, la saison 2014-2015 a débuté le jeudi 18 septembre 2014.

Le nombre de présents a hélas bien diminué, nous avons ces derniers mois perdu beaucoup de nos membres, les plus anciens s'en vont et très peu de nouveaux viennent s'inscrire.

Dès le premier jour, nous avons pris des inscriptions pour le repas inter-club du 09 octobre au centre social intercommunal à S^t ROMAIN. Ces réunions avec les clubs de ASSIEU, S^t ROMAIN et LA CHAPELLE ont surtout pour but de mieux se connaître et éventuellement par la suite ,être assez nombreux pour pouvoir organiser des petites activités (pour cela l'aide du centre social sera très appréciable).

La suite de la saison doit normalement se poursuivre comme chaque année :

- réunion tous les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois
- en novembre assemblée générale avec repas à la salle de Terrebasce
- avant Noël, la traditionnelle bûche



- début janvier nous tirons les rois

- puis en mars il y aura la copieuse choucroute.

Nous terminerons la saison début juin par un petit repas pris dans un restaurant proche de la commune. La routine en somme !!!

*Marcel Magnin.
Président du club*

Le Club Photo



L'exposition du mois de juin 2014 a connu un vif succès avec 123 photos et de très belles décorations, en particulier sur le thème de la chasse grâce à Lucien Monin qui a bien voulu nous prêter des animaux naturalisés, un grand merci pour sa gentillesse. Cette année, nos aînés de la résidence Champérin nous ont rejoints avec environ 70 photos exposées dans le hall d'entrée de la salle Emile Romanet, merci à eux.

Les membres du club ont fait deux sorties « photos » dans l'année :

- la première le 02 novembre 2013, l'après-midi visite du Bois Marquis » à Vernioz et le soir repas au restaurant en famille, une belle journée conviviale.

- la deuxième le 29 mai 2014, une sortie à Grignan avec visite de la ville en compagnie de deux guides, repas de midi dans un domaine viticole et ensuite la visite du château de Grignan.

L'exposition 2015 aura lieu les 13 et 14 juin, le club fêtera ses 25 ans, très belle longévité ! Les thèmes seront » le Rhône », « les vieilles pierres », « les quatre saisons » et le thème libre.

Vous souhaitez en savoir plus sur notre club, venez nous rejoindre le premier mardi de chaque mois, au local du club situé dans le hall de la salle Emile Romanet.

*Lucienne AGOPIAN
Secrétaire du club*

La vie associative

Gymnastique volontaire



gratuites le mardi de
18h15 à 19h15 pour
la gym douce ou de
19h15 à 20h15 pour
la gym tonique ou
contactez :

36 ANS D'EXISTENCE !!!!

Le club de GYM de Ville sous Anjou est toujours aussi dynamique! Plus de 40 «sportives» viennent chaque semaine entretenir leur forme et prendre du bon temps dans une ambiance conviviale. Si vous souhaitez nous rejoindre à tout moment de l'année, venez participer à 2 séances

Hélène 06 13 50 60 98 - helene.doudeau@yahoo.fr

Claudette 04 74 86 38 22

Angèle 04 74 86 43 34

Carine 04 74 29 58 98

La FNAGA de la SANNE

L'association des anciens combattants d'Algérie du Maroc et de la Tunisie regroupe encore 40 anciens d'Afrique du Nord ou leur épouse et 7 membres honoraires, des 3 communes de La chapelle de Surieu, St Romain de Surieu et Ville sous Anjou.

Son siège est toujours situé à Ville sous Anjou

Son bureau n'a pas changé, il est toujours composé de :

Un Président : Roger FINAND de La chapelle de Surieu

Un Vice-président : Georges DESPIERRE de La chapelle de Surieu

Un Secrétaire : Robert TAILLAND de Ville sous Anjou

Un Secrétaire adjoint : Marcel GAGATEL de St Romain de Surieu

Un Trésorier : Maurice ROCHER

Un Trésorier adjoint : Joseph EYDANT

Hors les réunions de secteur, départementale ou nationale, et les commémorations des événements annuels nationaux, l'Association a réuni ses membres :

- à sa choucroute dansante annuelle
- en participant au concours de boules de la FNACA du département
- en participant à une sortie à Peaugres et à la soupe aux choux à Vanosc
- lors de la sortie à Vogüé « dite de la dinde » en fin d'année 2013
- et en participant à la visite du site Pressins où sont reconstituées les tranchées et une exposition retraçant la vie des soldats lors de la guerre mondiale de 14/18



- et aussi quelques assemblées « apéritif » « tirage des rois » pour se retrouver. A l'assemblée générale du 19 novembre 2014, en l'absence de son président excusé pour maladie, il a été rappelé le souvenir des regrettés camarades René Landy et Raymond Burlat qui nous ont quittés au cours de l'année.

Le Bureau de L'Association souhaite une bonne année et surtout une bonne santé à tous ses membres, ainsi qu'à leur famille en espérant qu'ils seront nombreux à leurs activités en 2015 et leur rappelle qu'il organise un déplacement à Montferrat pour l'anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie le 19 mars 2015.

Le bureau

La vie associative

La section volley-ball

Le gymnase Pierre Quinon de Salaise sur Sanne accueille tous les lundis soir les membres de la section volley-ball du Comité des fêtes de 20h à 22h. Constituée d'une douzaine d'amateurs qui pratiquent un volley-ball «loisir», cette section encadrée par M. José Garcian est opposée une dizaine de fois dans la saison à d'autres équipes locales. Ces rencontres ne sont pas organisées dans le cadre d'un championnat officiel mais par le biais de relations amicales entretenues depuis plusieurs années avec certains clubs et associations.

Chaque année cette section volley-ball participe au tournoi organisé par l'office municipal des sports de Salaise sur Sanne.

Si la pratique du volley-ball «loisir» vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir un lundi soir ou alors prenez



contact avec : José Garcian (06 03 32 30 43) ou Serge Domas (06 09 54 56 75).

Éducation canine Ville sous Anjou



Tous les samedis après-midi de 14h à 17h et tous les dimanches matin de 9h à midi, cours d'éducation canine pour toutes races de chiens dès l'âge de 3 mois (après vaccinations).

Manifestations officielles :

Concours de RING, les 10 et 11 janvier 2015 et concours de PISTAGE (recherche utilitaire) samedi 18 et dimanche 19 avril 2015.

Contact : Serge Gerin 06.47.16.52.01

Le **PARC des EYNAUDS** vous propose une **SALLE DE RÉCEPTION** avec vue panoramique. Un espace convivial pour vos fêtes familiales, comités d'entreprises, associations, séminaires...

- 5000m² de terrain arboré
- Salle d'une capacité de 60 personnes
- Cuisine aménagée et équipée
- Sanitaires, jeux de boules, barbecue...



34, chemin de la perrière
38150 VILLE-SOUS-ANJOU
04 74 59 63 72
06 37 53 95 31
www.parcdeseynauds.com

Esthéticienne à domicile



Viviane

Ville sous Anjou et les environs

Soins proposés :
Soin du visage
Maquillage
Épilation
Manucure
Beauté des pieds
Faux Ongles (gel)
Rèhaussement de cils
Tél. : 06 19 01 32 97

La vie associative

ACCA Ville sous Anjou : Chasse individuelles et silencieuses du grand gibier. *Le tir d'été - Approche et affût*



le brocard (chevreuil mâle), mais aussi le renard et dans certains cas le sanglier.

Notre ACCA a mis en place une organisation rigoureuse pour une sécurité renforcée depuis de nombreuses années déjà. Le territoire est divisé en zones avec un seul chasseur par jour sur chaque secteur. Les jours de chasse autorisés sont lundi, mardi, mercredi et jeudi. Le samedi et le dimanche étant exclusivement réservés pour la pratique de la chasse à l'arc (nous comptons trois archers sur notre ACCA). Un calendrier définissant les jours et les

Ces techniques de chasse se pratiquent sans chien, le chasseur étant seul ou éventuellement accompagné d'un guide.

L'approche : consiste en une marche lente et silencieuse ponctuée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Il s'agit de se plonger dans la vie sauvage sans être senti, entendu ou vu.

L'affût : est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier ou son apparition près des endroits les plus régulièrement fréquentés par la faune (coulée, clairière, lisière). L'affût se pratique au sol ou plus couramment du haut d'un mirador, le but étant de découvrir la plus grande étendue de terrain possible et de se mettre hors de vue et d'odorat.

L'ouverture de ces chasses est fixée au 1er juin par arrêté préfectoral avec des horaires spécifiques, jusqu'à 10h le matin et à partir de 18h le soir, qui sont les heures les plus propices aux déplacements et à l'observation des animaux. Les gibiers chassés sont principalement

zones, une carte du territoire, ainsi qu'une autorisation nominative sont délivrés à chaque participant.

Les modes de chasse individuels et silencieux exigent une bonne connaissance du territoire, et des habitudes de la faune. Ils limitent également les pertes par blessures et permettent plus facilement que d'autres l'application de certains principes de la régulation des cheptels par sexe et par classes d'âge, car ils favorisent l'identification. Ils s'inscrivent totalement dans une évolution positive de la chasse par tout ce qu'ils peuvent apporter aux chasseurs. Ils permettent de multiples observations sur l'état sanitaire des animaux, sur la reproduction, et génèrent des émotions d'une qualité rare. Ils représentent une véritable immersion dans la nature. Il est à noter que quelques-uns des territoires français les mieux gérés le sont à l'aide des méthodes de chasse silencieuses.

*Michel Guillon
Responsable grand gibier.*

La vie intercommunale

Centre social "Les 4 Vents"

PETITE ENFANCE

Le multi-accueil « *Les P'tits Meuniers* » est un lieu de vie pour les enfants avant l'école. Leur bien être et leur autonomie sont recherchés. Différentes activités sont organisés dans la structure (peinture, cuisine, motricité, musique...) mais aussi à l'extérieur avec des visites dans les bibliothèques des villages ou des sorties dans la forêt, dans les fermes... Une passerelle avec le centre de loisirs maternel se met en place à chaque période de vacances scolaires.



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

« *Les Troubadours du mercredis* » (pour les enfants de moins de 6 ans) s'installe tous les mercredis matins dans les différentes salles des villages. Ce lieu permet aux parents de venir jouer avec leurs enfants et d'échanger avec des professionnels sur les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants. Une plaquette est également disponible au centre social ou en mairie.

Le **Relais Assistants Maternels** (pour les assistants maternels et les parents de jeunes enfants) est accueilli une fois par mois dans les locaux : ce temps permet aux enfants et aux adultes de se rencontrer et de partager des moments de jeux et d'échanges. Le RAM est présent une fois par mois sur nos 4 communes pour organiser des temps d'animation. Une plaquette est à votre disposition.



ENFANCE

Depuis quelques mois, l'équipe qui se partage la direction du centre de loisirs souhaite insuffler une autre dynamique au secteur enfance. Les temps d'accueil du mercredi et des vacances scolaires prennent toujours appui sur des projets qui gravitent autour des notions de plaisir, de respect et d'autonomie. Ils permettent de faire du temps de loisirs un temps éducatif à part entière. En outre, pour toujours être au plus près des attentes des enfants et de leurs familles, Elodie, Julie, Nathalie et Rémi souhaitent également diversifier les activités et proposer d'autres formes d'accueil comme les stages... Toujours dans un esprit d'éducation populaire, ces projets ponctuels construits autour de différentes thématiques ont pour objectifs de favoriser une ouverture sur le monde.

La vie intercommunale

Centre social "Les 4 Vents"



JEUNESSE

Depuis l'été dernier, le centre social réinterroge son action auprès du public jeune. Dans cette dynamique, la commission jeunesse, composée d'élus des 4 communes ainsi que de bénévoles et professionnels du centre social, a re-questionné les besoins et attentes de ce public afin de construire une « réponse » collective adaptée en cohérence avec les moyens dont dispose le centre social.

Le groupe des plus jeunes (10-13 ans) fonctionne de manière semblable au centre de loisirs tout en gardant une certaine indépendance. Un(e) nouvel(le) animateur(trice) devrait être recruté(e) début 2015 afin de développer des projets plus particulièrement en direction des 14-17 ans.



MARLYSE
CHAUSSURES

Mephisto - Marco
Myma - Mam'zelle
Karston
France Mode...

...toujours à la pointe de la mode

© 04 74 86 31 17
77, Rue de la République - 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

La vie intercommunale

Centre social "Les 4 Vents"

LA FÊTE DE L'ÉTÉ - JUILLET 2015

Début juillet, l'équipe du centre social «Les 4 Vents» vous attendra nombreux, jeunes et moins jeunes, seul ou en famille... pour son grand pique nique partagé où chacun pourra nous faire découvrir ses meilleures spécialités culinaires.

Échanges et convivialité seront les maîtres mots de cette soirée que nous souhaitons dans un esprit de fête de famille.

SOIRÉES À THÈME

Régulièrement, la commission parentalité du centre social organise des soirées autour de questions liées à la parentalité. Elles sont basées sur l'échange, l'idée principale étant de s'appuyer sur les expériences et savoir-faire de chacun afin d'enrichir nos propres pratiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'accueil :

Lundi, mardi et jeudi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Contacts :

30, route de la Chapelle
38150 Saint Romain de Surieu
Tél. 04 74 84 43 92 / Fax 04 74 84 42 64

www.csles4vents.fr
cs.romain@wanadoo.fr

RÉSIDENCE SENIORS



- T1 ou T2 meublés dans un cadre verdoyant
- Hébergement temporaire ou longue durée
- Animations
- Fourniture du linge
- Prise en charge du ménage

VILLE-SOUS-ANJOU

Tél. pour renseignements

04 74 48 35 30

www.champerin.fr



06 23 40 15 68
38150 Ville Sous Anjou

**TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT**

BEAUTE CONSEIL à domicile

Votre institut chez vous

07 70 43 58 27

Épilation corps, soin visage,
modelage relaxant, ongles en gel...

La vie intercommunale

Syndicat Actions Sociales et Sportives des 4 Villages

ASSIEU – LA CHAPELLE DE SURIEU – SAINT ROMAIN DE SURIEU – VILLE SOUS ANJOU

RÔLE ET MISSIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

ACTION SPORTIVE :

Le syndicat est chargé de la gestion des équipements sportifs intercommunaux situés à St Romain de Surieu : les terrains de football, les courts de tennis et les vestiaires.

Il prend en charge les investissements nécessaires et les frais de fonctionnement.

Il soutient également les clubs sportifs en finançant des stages pour les éducateurs.

ACTION SOCIALE :

Le syndicat est chargé de soutenir l'action sociale sur les quatre communes. Il prend en charge certains emplois mis à la disposition du Centre Social « les 4 vents ». Il lui alloue une subvention de fonctionnement et gère les investissements nécessaires (minibus, informatique, mobiliers, locaux, etc).

Il est l'interlocuteur de la Caisse d'Allocations Familiales avec laquelle il contractualise le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui permet de financer les activités du Centre Social.

BÂTIMENTS :

Le syndicat est propriétaire et responsable des bâtiments du Centre Social, des locaux sportifs. Il en assure les investissements, l'entretien et les frais de fonctionnement.

UTILISATION DES LOCAUX :

Les locaux sont mis à disposition des associations intercommunales pour leurs activités.

La location des salles aux particuliers et associations non intercommunales est possible suivant les disponibilités, réservation auprès de l'accueil du Centre Social (04 74 84 43 92).

FINANCEMENT DES 4 COMMUNES AU S. A. S. S. :

- Les 4 communes participent pour 47% aux recettes de fonctionnement perçues par le syndicat, soit 210 000€ pour l'année 2014 dont environ 160 000€ sont dédiés au fonctionnement et 50 000€ à l'investissement.

- La participation de chacune des 4 communes est calculée selon une clé de répartition, en 2014 elle a été de 66983,71€ pour Ville sous Anjou.

LES MEMBRES DU SYNDICAT ACTIONS SOCIALES ET SPORTIVES :

Après une élection municipale, chacun des 4 conseils municipaux désignent ses 2 délégués titulaires et ses 2 délégués suppléants, le conseil syndical ainsi formé, élit ensuite son bureau composé d'un président, 2 vice-présidents et un membre. Depuis les municipales de 2014, la composition du conseil est la suivante :

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
ASSIEU	SEGUI Jean Michel-président FLEURY Frédéric	FAVRE Eric GOUEREC Alice
LA CHAPELLE DE SURIEU	MARCHAND Jean-Noël - membre bureau VALLIN Stéphane	CORINO Elisabeth REY Mickaël
ST ROMAIN DE SURIEU	PERROT Bernard - vice président MASCART Micheline	MANIN Christian SATRE Delphine
VILLE SOUS ANJOU	PELLAT Josiane - vice présidente SERVONNAT Sandrine	LAFUMAS Yves THIVOLLE Henri

La vie intercommunale

Tennis Club de la Sanne

N° d'affiliation FFT : 10.38.0150- N° d'Agrément Sport DDSCS : 38 12 004



UN CLUB INTERCOMMUNAL ET FAMILIAL OUVERT À TOUS !

Un seul contact : tclasanne@gmail.com

Le site : <http://tc-lasanne.e-monsite.com/>

INFRASTRUCTURES :

- 3 courts extérieurs en béton poreux
- 1 local de réception « club house Pierre Beaujard » intégré au bâtiment du Centre Social.

UN CLUB AFFILIÉ FFT : Tous les adhérents possèdent une licence fédérale, qu'ils soient compétiteurs ou non (assurance comprise).

NOS PROPOSITIONS À L'ANNÉE :

A savoir : L'enseignement est dispensé par CHALENCON Lise Diplômée d'état BE 1 (+ licence STAPS).

- Une école de tennis fonctionne tous les mercredis après-midi scolaire.
- Un centre de compétition : le mardi soir pour des jeunes et le samedi après-midi, pour les adultes (avec location d'un gymnase en période hivernale).
- Des cours adultes loisirs pour débutants (sur des weekends).

- De la compétition avec 4 équipes dans les championnats départementaux de l'Isère.
- Chaque année le club est organisateur d'un tournoi officiel de jeunes homologué FFT ouvert à tous les licenciés de la région. Pour la saison écoulée ce sont 80 participants qui sont venus en découdre sur les bords de la Sanne durant 6 jours pleins de compétition.

ANIMATIONS DIVERSES DE CETTE SAISON :

- Cycle tennis avec la Classe de CE1/ CE2 de la chapelle (6 séances d'1h30 période mai/juin reconduit pour la 3ème saison.
- « Pass tennis » produit FFT qui a permis une initiation gratuite avec la monitrice à quelques parents de nos élèves et un tarif préférentiel pour l'obtention d'une licence.

RÉSULTATS SPORTIFS DE LA SAISON 2014 :

- La montée de notre équipe 1 masculine en 4° division départementale.
- Les bons débuts de quelques jeunes de l'école de tennis dans les nouveaux challenges de moins de 12 ans : bravo à Lisa, Emilien et Jules.

Sylvie PIPARD Présidente du club

La vie intercommunale

A. S. La Sanne Football

SAISON 2014 - 2015 :

De nombreuses filles ont rejoint les bords de la Sanne cet été ; signe qu'il fait bon vivre au club de la Sanne Foot à Saint Romain de Surieu !

C'est près de 40 Seniors Féminines (dont une dizaine de recrues) pour 2 équipes à 11 qui jouent les dimanches matins en district Drôme-Ardèche et après-midis en Honneur (après une saison en D2) ; et 15 Jeunes Filles qui jouent dans le Championnat U18. Nous avons aussi le plaisir de voir plusieurs filles évoluer dans les championnats de garçons, comme en U13, U11 ou même chez les plus petits en U9 et U7, avant de rejoindre les équipes féminines dans les années à venir. Bonne saison à toutes !



Photo des Seniors Féminines 2

CALENDRIER DES PRINCIPAUX MATCHS À DOMICILE POUR LA 2^{ÈME} PARTIE DE SAISON AU STADE PÈRE ANDRÉ À 15H :

DIMANCHE 01 FEVRIER : réception de la réserve de Claix !

22 Février: CHERAN

08 Mars : Saint Pierre en Faucigny

22 Mars : Nivolet

05 Avril : Ambilly

Si les Féminines 1 ont plutôt bien commencé la saison avec seulement une défaite pour 4 victoires en championnat et une victoire en coupe de France face à Estrablin sous la houlette de leur nouveau Coach Christophe Ezquerre ; le début de saison a été plus compliqué pour **le groupe Senior masculin** dont l'équipe Première enchaîne les défaites. La faute est probablement due



et des U13

à des difficultés d'entraînement avec le nouvel entraîneur Rossi Nyebe arrivé cet été. Le coach de l'équipe 2 a dû gérer seul tout le groupe Senior pendant quelques semaines avec l'aide du président Patrick Chardaire et cela n'a pas été simple pour eux. Nous en profitons pour les remercier pour leur implication. Tout devrait rentrer dans l'ordre maintenant. Nous souhaitons bon courage à tous !

Toutes les équipes de Jeunes sont reconduites cette saison sauf les équipes des U13 Filles et celle des U15 Garçons. Une équipe U18 Filles a été créée. Les entraînements ont repris courant septembre avec les équipes éducatrices bénévoles en place. (plateaux ou matchs les samedis matin et après-midi ou dimanches matins, des plus jeunes aux plus âgés).

MANIFESTATIONS POUR CETTE NOUVELLE SAISON :

- Un repas dansant le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014 à Ville sous Anjou,
- Une matinée dégustation proposée par les Vétérans DIMANCHE 25 JANVIER 2015 à Assieu,
- Et le traditionnel tournoi inter associations le SAMEDI 06 JUIN 2015 !

L'A.S. LA SANNE ouvre sa boutique officielle avec parka, coupe-vent, sac à chaussures, bonnet... sur le site.

N'hésitez pas à aller sur notre site internet qui est l'un des plus visités de France, pour voir toutes les actualités du club mises à jour par Marlène et Benoît :

www.Aslasanne.footéo.com

La secrétaire adjointe, D. JUILLET

La vie intercommunale

Ghorale « Les Compagnons de la Sarre »



Depuis le mardi 9 Octobre 2014, les choristes ont repris les répétitions tous les mardis au Centre Social à St Romain de Surieu de 20h à 22h.

Nous nous réjouissons de la venue de nouveaux choristes ce qui porte au nombre de 34.

- Samedi 25 Octobre nous avons organisés notre 2^{ème} édition «Veillée châtaignes» à la Chapelle de Surieu. Pour animer cette soirée, il y avait les Pennons de Lyon avec des danses Renaissance, M^r Maurice Torgue et son orgue de barbarie, et la chorale dans une dizaine de chants.
- Samedi 8 Novembre, nous avons participé avec l'Harmonie d'Assieu à la 2^{ème} édition de la soirée Festi'cloches à la

Chapelle de Surieu.

Nous profitons de remercier notre chef de chœur Nadège Leclerc et Laurent Blanchard (notre guitariste) pour leur dévouement et leur patience à nous faire répéter les nouveaux chants.

Nous souhaitons une très bonne année 2015 à toutes et tous, ainsi qu'à toutes les associations.

La Présidente, Jacqueline FIGUET

DATES À RETENIR :

- **Samedi 31 Janvier 2015** aura lieu à la salle des fêtes d'Assieu, notre soirée Méli-Mélo, avec au programme Les Wahili de Thodure, Laurent Blanchard dans son répertoire, et la chorale avec quelques chants.
- Puis ce sera notre concert annuel sur 2 jours. **Le samedi 28 Mars à 20h30 et le dimanche 29 Mars à 15h** à la salle Emile Romanet de Ville Sous Anjou. Le samedi nous recevrons la chorale de Villette de Vienne, et le dimanche après-midi, ce seront les accordéonistes Vivarois qui partageront cette matinée en notre compagnie.



Association « Le Mas des Champs »

Siège social – Mairie de Saint-Prim

04 74 56 42 70 - Président :

Didier GERIN, maire de Saint Prim

didier.gerin@saint-prim.fr

- Soutenir le centre de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution

- Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des résidents

A ce jour, 40 communes adhérentes, dont Ville sous Anjou, du grand bassin de vie autour de la commune de Saint-Prim qui représentent plus de 110 000 habitants soutiennent la pérennité de ce centre de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur le territoire. L'environnement très favorable au repos et à la récupération, la qualité et l'expertise des équipes médicales ainsi que la qualité de l'accueil sont reconnus depuis de nombreuses années aussi



bien par les patients que par les familles qui viennent leur rendre visite. Une réflexion stratégique entre l'ARS – Agence Régionale de Santé et l'ORSAC – ORganisation pour la Santé et l'ACcueil, association qui gère le Mas des Champs depuis 2009 est en cours pour l'évolution de la structure qui se doit de renforcer les partenariats, les coopérations avec d'autres établissements de proximité. Le rôle de l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS » est tout naturellement de s'unir autour d'un projet pour que l'offre perdure, se développe et soit toujours de qualité pour la population.



L'actu en pays Roussillonnais

Communauté de communes du Pays Roussillonnais
Rue du 19 mars 1962 - 38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex
Tél. : 04 74 29 31 00 / Fax : 04 74 29 31 09
www.ccpaysroussillonnais.fr

UN PLAN TRÈS HAUT DÉBIT POUR L'ISÈRE



Le Conseil général de l'Isère vient de lancer un plan Très Haut débit (THD), en partenariat

avec les intercommunalités. L'intervention se déroulera en 3 temps avec :

- des débits plus fiables et performants en wifi d'ici 2015,
- un accès internet en « bon débit » en tout point du territoire et la fibre optique déployée pour 83% des foyers et 90% des entreprises d'ici 2021,
- une couverture intégrale du département en THD par un raccordement généralisé à la fibre optique d'ici 2027.

Le coût d'installation de la fibre optique, estimé à 600 M d'euros en Isère, sera pris en charge par le Département, ses partenaires et les établissements intercommunaux.

La contribution financière prévisionnelle de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais se situera dans une fourchette de 2 à 3 M d'euros (soit 125 à 175 euros par prise).

Renseignements au 04 74 29 31 00.

www.iserehd.net, le site Internet dédié à l'aménagement numérique

BIENTÔT UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



La station d'épuration des Blaches au Péage-de-Roussillon va bénéficier d'importants travaux d'agrandissement et de remise aux normes. Cette structure d'une capacité de 22 600 habitants est saturée. A terme, elle accueillera les eaux usées de 68 000 habitants avec la création de deux nouveaux bassins. Cette réalisation est incontournable et urgente pour le Pays Roussillonnais qui doit anticiper l'augmentation de sa population et le développement de ses activités économiques. Aujourd'hui déjà, de nombreux permis de construire sont mis en attente pour les logements collectifs, les lots comportant plus de 2 habitations, les entreprises d'une certaine taille... Parallèlement, d'autres travaux vont démarrer pour améliorer la gestion des eaux pluviales dont les afflux parfois très importants impactent la station d'épuration et nuisent à son bon fonctionnement. Des travaux de séparation des eaux seront engagés et un nouveau déversoir des eaux d'orage permettra d'évacuer les forts débits directement dans le Rhône.

Renseignements au 04 74 86 39 70.

LE CONSERVATOIRE CULTIVE SON JARDIN FÉÉRIQUE...



Pas moins de 1 037 élèves poussent chaque semaine les portes du Conservatoire du Pays Roussillonnais. Des élèves qui apprennent la musique et la danse et se produisent en concert régulièrement tout au long de l'année. Fin janvier, le Conservatoire a concocté sa semaine de l'improvisation sur le thème des « jardins féériques ». Foisonnante et ludique, cette semaine a permis à chacun de s'essayer à de nouvelles formes d'expression artistique : théâtre, beat box, arts plastiques, réalisations de courts-métrages... sous la forme d'ateliers.

Renseignements au 04 74 29 31 18

La vie intercommunale



La Z'Arpelauds

BONJOU ET BOUN'AN À TU ! QUAUQUE NOUVELE DE VÉ NU Z'AUTRE :

Ce que vous savez sans doute : Nous sommes 80 personnes environ, issues de plusieurs communes des pays roussillonnais et viennois. Notre objectif est de nous amuser, écrire puis jouer des sketches ou comédies, passer de bons moments ensemble, tout en parlant la langue de nos ancêtres, c'est-à-dire le patois, « notre patois » aussi appelé francoprovençal, afin qu'il ne se « perde » pas. Bref, en un mot, notre but est de « sauvegarder » cette langue, ô combien truculente et que vous tous, appréciez.... nous le savons.... car c'est aussi la vôtre...

Depuis près de 25 ans... déjà !, nous prenons du bon temps bien sûr, mais nous travaillons aussi, et surtout, à l'écriture de cette langue. Si elle a presque « disparu », c'est justement parce qu'elle n'a été, de tous temps, que parlée. Rares sont les écrits rédigés en patois.

Nota : A ce propos, si vous trouviez, dans vos greniers, quelque correspondance en patois (chansons ou textes), nous sommes « preneurs ». Faites-nous vite signe !

Toutes nos recherches sur la langue ont été répertoriées dans un dictionnaire en cours d'élaboration. Une autre partie de sauvegarde du travail fourni est déjà faite; chacun de nos spectacles a été enregistré et nous avons sorti un premier DVD de sketches qui devrait être suivi d'autres dans les mois qui viennent.

Ce que vous ne savez peut-être pas : Notre patois, le francoprovençal ou arpitan, est une langue romane parlée en France, en Suisse et en Italie (Val d'Aoste et une partie du Piémont). En France, l'aire francoprovençale, parfois appelée Arpitanie, regroupe la majeure partie de la région Rhône-Alpes, soit : la Savoie (Maurienne, Tarentaise, Genevois, Chablais et Faucigny), la Haute-Savoie, le Forez (département de la Loire), la Bresse, la Dombes, le Revermont, le Pays de Gex, le Bugey, l'agglomération de Lyon, le Nord-Dauphiné* (dont nous faisons partie), une partie de la Franche-Comté, une partie de la Saône-et-Loire ainsi que la région de la Montagne bourbonnaise dans l'Allier.

*Nota : Seule la partie nord du Dauphiné est dans la zone francoprovençale. Les départements de la Drôme et des Hautes-Alpes sont occitans (sauf le nord de la Drôme). La majeure partie de l'Isère est francoprovençale.

Et surtout :

Nous ne sommes pas les seuls à vouloir préserver cette belle langue ! En effet, en date du 22 juin 2013, a été créée la Fédération du Francoprovençal (F.F.p.) dont le siège est établi à St Martin en Haut (Rhône) et qui regroupe déjà 14 groupes de patoisants. Ce sont :

- Les Amis du Patrimoine de Manziat (01570), la Maison de Pays en Bresse (01370 St Etienne du Bois) et le Patrimoine des Pays de l'Ain (01000 Bourg en Bresse), pour l'Ain,
- Lou parlo de vé nou z'eutres/Horizons (26140 Anneyron), pour la Drôme,
- Lu z'Arpelauds (38150 St Romain de Surieu), lou Patois revin (38110 Dolomieu) et le Conservatoire des terres froides (38690 Flachères), pour l'Isère,

- Le Groupement archéologique de Montchal (42360) pour la Loire,
- Les amis de Dzorzes (69440 Amplepuis), les Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais (A.F.P.L. 69850 St Martin en Haut), lous Greneillards du Bodzolaïs (69640 St Julien en Beaujolais) et la Maison du patrimoine (69780 Toussieu), pour le Rhône,
- L'Alliance Culturèla Arpitana (74140 Sciez s/Léman) et Geo-Arp.

Trente groupes ont déjà été répertoriés pour l'Ain, la Drôme, l'Isère et la Loire. Certains d'entre eux devraient rejoindre la Fédération d'ici quelques mois.

Les pays de Savoie ont, quant à eux, leur propre fédération depuis déjà de nombreuses années (lou Rbiolon 74200 Thonon) qui regroupe une vingtaine de groupes ! sur les 30 répertoriés.

Des membres de ces divers groupes sont représentés au Conseil d'Administration et au Bureau de la Fédération. Ils se retrouvent régulièrement à Lyon, assistés d'universitaires, linguistes de Lyon II ou de l'Institut Pierre Gardette. Notre représentante est Elisabeth Girard, trésorière de la F.F.p.

Pourquoi une Fédération ?

Ci-après quelques-uns des objectifs précisés dans les statuts :

- Favoriser la coordination des activités des associations et des groupes culturels s'intéressant à notre langue,
- Représenter les associations auprès des pouvoirs publics,
- Diffuser la culture et la langue francoprovençale (supports écrits, relations entre les groupes, rencontres locales, régionales, nationales, ..., actions communes, mutualisation des moyens, des savoirs et des savoir-faire),
- Valoriser, transmettre et sauvegarder cette culture et cette langue avec, entre autres, collecte de documents, soutien aux projets d'étude, de conservation, d'enseignement et de promotion culturelle, touristique, économique, sociale des diverses associations de francoprovençal.

Un premier et gros travail est actuellement en cours. Il s'agit de faire l'inventaire de tout ce qui existe dans nos diverses associations : écrits, enregistrements, films, chants en francoprovençal dans un but de sauvegarde du travail réalisé par les uns et les autres. Pour ce faire, une réunion avec les autres groupes de l'Isère aura lieu dans les semaines qui viennent. Nous avons donc ... du pain sur la planche mais « quand on veut, on peut et ensemble... on peut tout ».

P.S. : Notre projet « Maison du Patois » est en cours avec la municipalité de la Chapelle-de-Surieu.

Une autre satisfaction : nos « petits apprenants » ont apprécié les quelques heures de patois que nous leur avons dispensées dans le cadre des T.A.P. Ils seront, en principe, des nôtres pour nos prochaines Nuits du Patois en Octobre.

Donc, n'oubliez pas ! Rendez-vous en Octobre 2015 pour notre spectacle au Péage-de-Roussillon, un spectacle original que nous répétons assidûment, actuellement.

A d'abô ! Lou Neste

La vie Paroissiale

La Paroisse Notre Dame des Sources



Avec huit autres villages (Assieu, La Chapelle de Surieu, St Romain de Surieu, Agnin, Anjou, Bougé, Chambalud et Sonnay), Ville Sous Anjou fait partie de la **Paroisse Notre Dame des Sources en Sanne-Dolon**. Notre prêtre modérateur est le Père **Jean-Claude Lefèbvre** qui est aussi responsable de la Paroisse St Pierre en Pays Roussillonnais, on peut le joindre au 04 74 86 30 28 ou 06 21 37 34.

Il est assisté de 3 prêtres coopérateurs ; le Père Davy Bassila-Benazo, le Père Erasme Maliro et le Père Basile Nzereka-Mulewa.

Les principales rencontres de notre Paroisse se déroulent
à la Maison Paroissiale
17 route du Dauphiné 38150 Anjou
Tél : 04 74 84 06 54

Mail : notredamedessources@orange.fr

Site Internet : www.notredamedessources.fr

Un accueil est ouvert tous les mercredis de 9h à 11h et les samedis de 10h à 11h30, pour des renseignements en particulier concernant la catéchèse, l'aumônerie ou pour les démarches à faire pour un baptême, un mariage ou tout simplement pour un moment de discussion.

Le mercredi à partir de 9h30 permanence du père Jean-Claude sur rendez-vous, téléphoner auparavant au 04 74 86 30 28.

Pour tous les nouveaux habitants de la commune, nous rappelons que vous trouvez les informations relatives à la Paroisse dans les pages « Informations chrétiennes » du journal Intervillages que vous recevez chaque trimestre, ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur de l'église.

Vous pouvez aussi contacter un membre du Comité de Clocher de Ville sous Anjou dont un des principaux objectifs est d'assurer une proximité d'Eglise auprès des habitants. Notre clocher a besoin de toutes les bonnes volontés pour répondre à cette mission.

Nicole Pedeux (04 74 29 64 17)

Josiane Pellat (04 74 84 05 01)

DES VOEUX POUR 2015

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir,
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer,
et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions.
Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux
au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de résister
à l'enlissement, à l'indifférence,
aux vertus négatives de notre époque

Je vous souhaite surtout d'être vous. »

Jacques BREL

ag concept elec

Electricité générale - Enseigne - Automatisme de portail
Alarme - Vidéo surveillance
Neuf et rénovation - Dépannage

06 22 60 56 02 - 06 83 84 59 06
Tél/Fax : 04 74 84 47 71
WWW.agconcept-elec.com
contact@agconcept-elec.com



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLE SOUS ANJOU
N°14 - JANVIER 2015